

Bulletin d'adhésion pour l'année 2020-2021
à l' AMAP du Poète.

Coordonnées de l'amapien-ne :

Je, soussigné(e)

adresse

téléphone.....

courriel.....,

adhère à l' AMAP de Colombes, pour l'année 2020-2021 (4 novembre 2020 au 28 avril 2021) .

L'adhésion implique le respect des statuts, disponible au Siège de l'AMAP du Poète,

83 rue Edouard Vaillant, 92700 COLOMBES.

L'adhérent-e reconnaît avoir pris connaissance de nos principes fondamentaux, tels que définis dans le Règlement Intérieur et la Charte des AMAP, mise à jour en Mars 2014, disponibles au Siège de l'association, ou sur le site Internet du Mouvement Inter-Régional des AMAP (miramap.org) dont fait partie le Réseau des AMAP Ile-de-France.

Nota: AMAP est un terme déposé à l' INPI, dont le MIRAMAP est propriétaire depuis le 30/10/2014 .

Montant de l'adhésion annuelle : 20 €,

dont 10 € reversés au Réseau des AMAP Ile-de-France afin de participer à son soutien et à son autonomie financière => voir Charte des AMAP et site internet: le rôle et le fonctionnement du Réseau:

www.amap-idf.org (tél: 09 52 91 79 95) E-mail: contact@amap-idf.org

Nom de la banque et n° du chèque :

Espèces ou chèque à l'ordre de Pascal Poirson, trésorier de l' AMAP du Poète.

Les coordonnées personnelles renseignées dans ce bulletin sont susceptibles d'être consignées dans un fichier informatique et partagées entre les membres du collectif. Une copie de cette liste sera par ailleurs consultable dans le classeur d'émargement (distribution des légumes).

Merci de cocher la case si vous ne souhaitez pas figurer dans cette liste :

Fait à.....

Le

Signature de l'adhérent-e

